



PRÉFET DE LA CHARENTE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 19 juin 2023

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE VIGILANCE ORANGE ORAGE

Le département de la Charente-Maritime est placé en vigilance Orange pour un phénomène d'orage compter de ce 19 juin 2023 à 15h00

Ces orages seront accompagnés d'une forte activité électrique. Ils pourront provoquer des précipitations passagères intenses et des chutes de grêle. Des rafales isolées seront possibles et pourront atteindre 80 km/h.

Conséquences possibles

- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires ;
- des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;
- des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes ;

Conseils de comportement

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous, et en particulier des usagers de la route.

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres ;
- Évitez les promenades en forêt ;
- Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)